AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1144
FR0010395681-FS0398

21 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTUR INVESTISSEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 mai 2021, la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île de France (26 quai de la Rapée, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mai 2021, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALTUR INVESTISSEMENT et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALTUR INVESTISSEMENT hors marché.